

## ANTENNES RELAIS DE TELEPHONIE MOBILE

Un tableau comparatif pour mieux cerner la notion d'exposition des humains (et les autres habitants de cette planète bien entendu !) à la pollution électromagnétique actuelle :

<b>Expositions recommandées ou autorisées*</b>	<b>V/m</b>	Pour comparaison, imaginons qu'il s'agit de vitesse....**
FCC (USA) OET-65	61	3000 km
ICNIRP, Organisation Mondiale de la Santé....	58	2847 km
<b>France</b>	<b>41</b>	<b>2050 km</b>
Italie (somme des fréquences),Russie, Pologne, Chine	6	300 km
Belgique (Wallonie), Luxembourg	3	147 km
<b>RUE MIRABEAU à MONTREUIL (interieur) Mars 2006</b>	<b>0,888</b>	<b>44 km</b>
<b>ECOLE MATERNELLE GUY MOQUET à MONTREUIL****</b>	<b>0,8</b>	<b>44 km</b>
Italie (une seule fréquence)	0,6	30 km
<b>Salzburg 1998 (somme GSM)</b>	<b>0,6</b>	<b>30km</b>
EU-Parl, GD Wissenschaft, STOA GSM (2001)	0,2	9km
Salzburg GSM/3G extérieur habitations (2002)	0,06	3km
<b>Salzburg GSM/3G intérieur habitations(2002)</b>	<b>0,02</b>	<b>1km</b>
Niveau auquel les portables peuvent encore fonctionner	0,00003	0.0015km

Rayonnement naturel (toutes fréquences RF)	0,00003	0.0015km
Rayonnement cosmique approx 1800 MHz	0,00000002	0.000001km

Les 7 et 8 juin 2000, à Salzburg les plus grands spécialistes dans le domaine des hyperfréquences ont participé à une conférence internationale intitulée «L'implantation des stations relais – Coordonner la science et la santé publique ». Ces limites ont été ensuite adoptées par le Département de Santé publique du Canton de Salzburg en Autriche. Ceux-ci ont adopté ces valeurs en prenant en compte **le principe de précaution afin de prévenir des risques sur la santé** au voisinage des antennes relais.

3G = Troisième génération (UMTS) installé afin de vendre internet sur les portables (équipements rue de Romainville à proximité de l'école maternelle Guy Moquet, rue Mirabeau Oct 2006).

Selon la plupart des autorités, les valeurs en V/m devraient représenter le maximum autorisé à un instant donné (le pic) et non une moyenne sur une durée déterminée comme c'est le cas en France.

Powerwatch est de l'avis que la puissance des signaux dans une chambre ne doit pas dépasser 0,05 V/m.

Curieusement, l'Agence Nationale des Fréquences publie les résultats des mesures chez les riverains des antennes sous le titre 'Fiche de santé' ! ([www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr))

\*Sources : HYPERLINK "<http://www.powerwatch.org.uk>" ~~www.powerwatch.org.uk~~, [www.alerte.ch](http://www.alerte.ch)

\*\* Dans ce tableau la recommandation de Salzburg est égale à une vitesse arbitraire. Les autres vitesses découlent de ce choix.

\*\*\*\* Une lettre du 2 octobre 2006 signée par Jean-Pierre BRARD, maire de Montreuil : « Une mesure a été réalisé en septembre 2004 dans l'école Guy Moquet, à l'endroit le plus exposé. Les résultats indiquaient un champ global de 0,8 V/m soit 35 moins que les seuils autorisés. Nous veillerons à ce que la nouvelle installation ne majore pas significativement ces résultats. », (cette mesure n'apparaît pas sur Cartoradio)